BONHÔTE
ACTIONS ASYMÉTRIQUE

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce placement collectif de capitaux. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale en vertu de la législation suisse sur les placements collectifs de capitaux, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce placement collectif et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Placement collectif de capitaux, Bonhôte Asymétrique - Actions (CHF), un compartiment de Bonhôte Asymétrique

Classe : A (CHF), (Distribution) CH0279453630

Direction de Fonds : CACEIS (Switzerland) SA

Objectifs et politique de placement

L'objectif du Compartiment (ci-après le Fonds) consiste principalement à obtenir une performance absolue, à long terme, dans la monnaie de référence du Fonds, c'est-à-dire obtenir la meilleure performance possible, quelle que soit l'évolution des marchés.
Ce Fonds est exposé principalement sur les marchés actions et investit accessoirement sur les marchés obligataires et de taux dans un but de protection des actifs. Sa politique de placement consiste à investir principalement dans des parts de placements collectifs de capitaux sur actions et sur taux (y compris money markets), des instruments financiers dérivés (y compris warrants) sur sous-jacents actions et/ou de taux, et des titres de créance et droits de créance d'émetteurs suisses et étrangers du monde entier.
Le Fonds respecte les limites maximales suivantes qui se réfèrent à la fortune du Fonds (à l'exception des contrats à termes [futures et forwards] sur taux, indices et devises utilisés à des fins de couverture) :
- 100% de la fortune pour des émetteurs étatiques du G7 et Confédération Suisse, à raison de 20% par émission;
- 20% par émetteur obligataire non-gouvernemental de bonne qualité (investment grade) et 10% par émission;
- 25% en instruments financiers dérivés sur indices et sur taux.

La monnaie de référence du Fonds est le franc suisse (CHF).
Les fonds cibles sont sélectionnés en tenant compte conjointement (1) de leur capacité à répliquer la performance de leur indice de référence respectif, (2) de la minimisation de l'expense ratio (charges) des fonds cibles à des niveaux aussi faibles que possible en fonction de la classe d'actif et (3) de la liquidité des fonds cibles.
Dans un but de protection de capital, la direction du Fonds peut détenir, à titre provisoire et en raison de circonstances particulières, jusqu'à 100% des actifs nets du Fonds en liquidités dans l'attente d'investissements ou de rachats ou à des fins de gestion des risques.
Les dérivés font partie intégrante de la stratégie de placement et sont également utilisés aux fins de couverture de positions de placement.
Fréquence de négociation : Les parts du Fonds peuvent être souscrites ou rachetées une fois par semaine, chaque lundi. Les demandes de souscription et de rachat doivent parvenir à la banque dépositaire le dernier jour ouvrable bancaire d'une semaine, soit le vendredi ou le jour ouvrable bancaire précédent en cas de vendredi férié, jusqu'à 12 heures au plus tard (jour de passation de l'ordre) pour pouvoir être calculées le jour ouvrable bancaire suivant, soit le lundi ou le jour ouvrable bancaire suivant en cas de lundi férié (jour d'évaluation) sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là. Le principe du Forward Pricing, selon lequel la valeur nette d'inventaire prise pour le décompte n'est pas encore connue au moment de la passation d'ordre, doit être respecté en tout temps. Le calcul a lieu le jour d'évaluation sur la base des cours de clôture du jour ouvrable bancaire précédent.
Politique de distribution : Les revenus générés par les investissements du Fonds suivent le principe de la distribution dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Recommandation : Les parts de ce Fonds devraient être considérées comme un investissement à long terme.

Profil de risque et de rendement

Risque faible — **Risque élevé**

Rendement généralement faible — **Rendement généralement élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées représentant la politique de placement.

La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en parts de fonds sur actions et/ou de taux, instruments dérivés, titres et droits de créance sur le marché mondial.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du placement collectif.
La catégorie de risque associée à ce placement collectif n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le placement collectif non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actifs, il pourrait subir une perte en capital suite à des évènements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risques financier, économique et politique : Les instruments financiers sont impactés par divers facteurs dont, sans être exhaustif, les développements sur les marchés financiers, les développements économiques des émetteurs eux-mêmes affectés par la situation économique mondiale mais aussi les conditions économiques et politiques prévalant dans chaque pays.

Risque opérationnel : Risque de perte résultant d'erreurs humaines, d'une inadéquation ou d'une défaillance des systèmes internes, des procédures ou des contrôles ou d'évènements externes.

Risque de devise : Le Fonds investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,84%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse www.caceis.ch.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

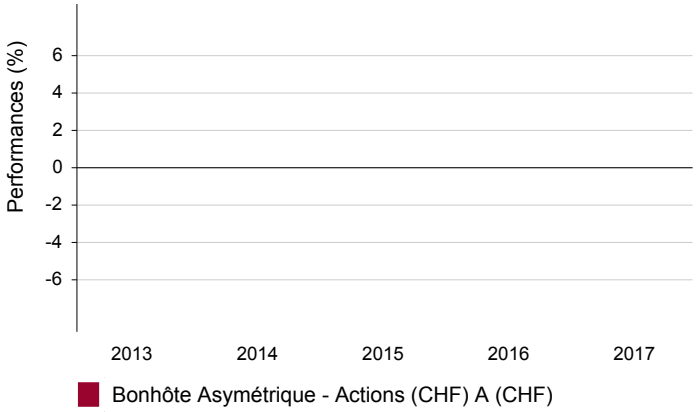

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du placement collectif : 1 septembre 2015
Date de lancement de la part : 28 avril 2017

Devise de référence : Franc suisse.

Informations pratiques

Banque dépositaire : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse

Le prospectus et contrat de Fonds, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus en langue française gratuitement auprès de la direction de Fonds, CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon, et auprès de la banque dépositaire.

Le prix des parts est tenu à disposition sur simple demande auprès de la direction de Fonds ainsi que sur son site internet www.caceis.ch. En outre le prix des parts est publié quotidiennement dans Le Temps de même que sur www.swissfunddata.ch.

La responsabilité de CACEIS (Switzerland) SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus et contrat de Fonds.

Le présent document décrit un compartiment du Fonds. En vertu du droit suisse, l'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Chaque compartiment est juridiquement autonome et n'est tenu que de ses pertes et dettes propres. L'investisseur n'a droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel il participe.

Les investisseurs sont autorisés à échanger tout ou partie de leurs parts d'un compartiment en parts d'autres compartiments pour autant que les conditions d'éligibilités soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au prospectus et contrat de Fonds.
La législation fiscale peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.

Le présent placement collectif est approuvé et soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).
La direction de Fonds CACEIS (Switzerland) SA est approuvée et soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).
Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 19 février 2018.